



DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit	Impact Sociétal by CA (Janvier 2023)
Identifiant	ISIN Code : FR01CASA0035
L'Initiateur	Crédit Agricole S.A.
Contacteur l'Initiateur du PRIIP	GMDRegulatoryEnquiries@ca-cib.com Pour de plus amples informations, appelez-le : +33 1 57 87 11 47
Autorité compétente de l'Initiateur du PRIIP	Autorité des Marchés Financiers (AMF)
Date de production du document d'informations clés	22 novembre 2022

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type	Le produit se présente sous la forme d'un instrument de dette, régi par le droit français.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">- Fournir des paiements d'intérêts conditionnels en cours de vie, ou, à l'échéance, un rendement lié à la performance de l'indice MSCI France Select ESG 30 3.75% Decrement (Net) EUR. Ce produit prévoit une protection du capital à hauteur de 105% de la valeur nominale à maturité. Les montants indiqués ci-dessous se rapportent à chaque Montant Nominal investi égal à 100 EUR.- Soutenir des entreprises et des projets qui ont une forte performance dans le domaine du social et cherchant à obtenir des impacts sociaux positifs, l'investissement étant destiné à financer ou refinancer des actifs sociaux éligibles au portefeuille social de Crédit Agricole S.A.. Le remboursement du Montant Nominal investi et, le cas échéant, le(s) paiement(s) d'intérêts ne sont pas liés à la performance des actifs du portefeuille social de Crédit Agricole S.A.. <ul style="list-style-type: none">● Evènement d'Autocall : A chaque Date d'Evaluation d'Autocall, si le Niveau du Sous-jacent est supérieur ou égal à 110%, le produit est remboursé par anticipation et vous recevez, en plus du Montant Nominal, un montant égal au Montant d'Intérêt à la prochaine Date de Paiement. Aucun paiement supplémentaire de principal ou d'intérêt ne sera effectué après ce remboursement anticipé.● Remboursement à la Date de Maturité :<ul style="list-style-type: none">○ Montant de Remboursement : Si le produit n'est pas remboursé par anticipation, alors :<ul style="list-style-type: none">▪ Si le Niveau Final du Sous-jacent est supérieur ou égal à 100%, vous recevez le Montant Nominal multiplié par, le Niveau Final du Sous-jacent plus 5.00%▪ Sinon, vous recevez le Montant Nominal multiplié par 105%.

Dates, Valeurs et Définitions Clés (*)

Toutes les constatations et observations sont faites par l'Agent de Calcul. Toutes les dates peuvent faire l'objet d'ajustements en cas de jours non ouvrés et, le cas échéant, en cas d'événements perturbateurs du marché.

- **Sous-jacent(s)** : Msci France Select ESG 30 3.75% Decrement (net) EUR Index
- **Valeur Initiale** : La Valeur de Clôture du Sous-jacent à la Date d'Evaluation Initiale
- **Valeur de Clôture** : La valeur du Sous-jacent à la clôture du marché lors d'un jour ouvré donné
- **Niveau du Sous-jacent** : La Valeur de Clôture exprimée en pourcentage de sa Valeur Initiale
- **Niveau Final du Sous-jacent** : Le Niveau du Sous-jacent observé à la Date d'Evaluation Finale
- **Montant d'Intérêt** : Pour chaque Date d'Evaluation d'Autocall en ordre chronologique : 15%, 20% ou 25%, Chaque Montant d'Intérêt est multiplié par le Montant Nominal
- **Agent de Calcul** : Crédit Agricole CIB
- **Montant Nominal** : 100 EUR
- **Prix de Vente** : 100%
- **Dates** :
 - **Date d'Emission** : 9 décembre 2022
 - **Date de Maturité** : 9 mai 2029
 - **Dates de Paiement** : 10 jours ouvrés après chaque date d'évaluation (autre que la Date d'Evaluation Initiale)
 - **Date d'Evaluation Initiale** : 25 avril 2023
 - **Dates d'Evaluation d'Autocall** : 27 avril 2026 ; 26 avril 2027 et 25 avril 2028
 - **Date d'Evaluation Finale** : 25 avril 2029

* Ces éléments ne sont que des termes indicatifs et peuvent être amenés à changer. Il vous appartient de vous assurer d'avoir les éléments les plus à jour avant d'investir.

Remboursements anticipés et ajustements

Les termes du produit prévoient que si certains événements définis, en plus de ceux décrits ci-dessus, se produisent (principalement mais pas exclusivement en relation avec le Sous-jacent, ou l'Emetteur du produit qui peuvent inclure l'interruption de la capacité de l'Emetteur à mener les transactions de couvertures nécessaires), des ajustements peuvent être faits aux termes du produit pour prendre en compte l'évènement concerné ou le produit pourra être remboursé par anticipation. Le montant payé lors de tout remboursement par anticipation peut être inférieur au montant investi initialement.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT?

La Réduction du Rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent vous investissiez 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Coûts au fil du temps

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

INVESTISSEMENT DE 10 000 EUR			
SCENARIOS	SI VOUS SORTEZ APRES 1 AN	SI VOUS SORTEZ APRES 3 ANS	SI VOUS SORTEZ A LA FIN DE LA PERIODE DE DETENTION RECOMMANDEE
Coûts totaux	480.00 EUR	480.00 EUR	430.00 EUR
Incidence sur le rendement (RIY) par an	4.80%	1.66%	0.75%

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- L'incidence chaque année des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an			
COÛTS PONCTUELS	Coûts d'entrée	0.75%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0.00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
COÛTS RÉCURRENTS	Coûts de transactions de portefeuille	0.00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0.00%	L'incidence sur les coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER MON ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée : 6 ans, ou jusqu'à ce qu'un évènement d'autocall se produise.

Le produit est conçu pour être détenu jusqu'à la fin de la période de détention recommandée.

La période de détention recommandée est choisie en fonction de la date de maturité du produit. Veuillez noter qu'il peut être difficile de vendre le produit avant la date de maturité. Si vous êtes capable de vendre le produit à une date antérieure, vous pouvez encourir des coûts et vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Au cas où vous souhaiteriez effectuer une réclamation à tout moment à propos de ce produit, ou du service que vous avez reçu, vous pouvez le faire en nous contactant, à : Crédit Agricole CIB, Broadwalk House, 5 Appold Street, London, EC2A 2DA, ou GMDRegulatoryEnquiries@ca-cib.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'information contenue dans ce document d'informations clés ne constitue pas une recommandation de s'engager dans ce produit et ne remplace pas la consultation individuelle avec un conseiller.

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur ce produit auprès de votre conseiller financier.

Les documents suivants sont disponibles sur demande :

- Les conditions définitives du produit (tels que publiées sur la base d'une exigence légale), qui sont disponibles sur : www.documentation.ca-cib.com
- Le prospectus de base, éventuellement complété par des suppléments, relatif au programme de produits structurés et sous lequel le produit est émis (tel que publié sur la base d'une exigence légale), qui est disponible sur : www.documentation.ca-cib.com